

Document N°222

De Monsieur Julián **BESTEIRO**, président du Comité national du Parti socialiste (espagnol), au **Président du Conseil des Ministres** (espagnol).

Madrid, 15 janvier 1917

ECRIT

Le comité national du Parti Socialiste Espagnol, représentant les collectivités ouvrières qui le composent, en vertu du droit de la Constitution de l'Etat, a l'honneur d'adresser à votre excellence une pétition destinée à être transmise officiellement à monsieur l'ambassadeur impérial d'Allemagne, affecté auprès de cette cour, protestation formulée à l'encontre des déportations de citoyens belges décrétées récemment par les autorités militaires allemandes qui occupent ce territoire. Le Gouvernement espagnol a déjà connaissance de ces faits par la note que le Gouvernement belge a adressée aux nations neutres. D'après ce que nous communique le bureau international du parti socialiste, tous les hommes belges plus âgés que dix-sept ans sont arrachés de force à leurs foyers, on les transporte dans des conditions pires que celles du bétail et on les conduit en territoire allemand sous prétexte de les occuper à des travaux publics, remédiant au chômage forcé engendré par l'invasion militaire.

A ce jour, on a effectué des expatriations en masse d'honorables et pacifiques citoyens de Gand, Anvers, Bruxelles, Charleroi, Mons et

d'autres villes, d'un nombre qui excède 30.000. D'après la déclaration des autorités allemandes, les déportations successives devront se poursuivre jusqu'à ce qu'elles aient extrait du territoire et conduit en Allemagne 350.000 habitants belges. C'est contre ces violations inhumaines du droit, exécutées contre toute raison et contre toute justice, que proteste le comité national du parti socialiste espagnol, non tant en vertu de la solidarité internationale mais surtout en accomplissant un devoir de conscience. La représentation qui signe n'ignore pas que les lois, les traités, les conventions, les conférences et les instructions internationales, sanctionnées par tous les états, pour le service des armées en campagne, manquent de toute valeur éthique et juridique lors d'une guerre qui, comme l'actuelle, n'a épargné ni brutalité ni outrage aux civils. Elle sait par expérience que la force prévaut sur le droit, d'autant plus lorsque l'absolutisme militaire soutient que la force des canons est synonyme de culture et de progrès.

Même si les signataires sont parfaitement conscients de ce que, dans les circonstances actuelles, représente la civilisation moderne, du respect que l'on témoigne à ce que l'on appelle droit naturel, dans certains cas et, dans d'autres, droit des gens, il est certain que le système de rapine, même s'il est employé pour les choses dans toutes les guerres, n'avait pas été utilisé

jusqu'à présent pour les personnes. C'est contre cet outrage aux sentiments d'humanité de tous les peuples et, en particulier, contre celui que l'on commet en ce moment contre la dignité et l'honneur, l'outrage contre l'existence et la conservation, l'outrage contre la liberté et la souveraineté du peuple belge, que proteste le comité national du parti socialiste espagnol, non seulement en vertu de ses idées humanitaires et de justice sociale dont s'inspire l'élément politique qu'il représente, mais encore en vertu de ces sentiments moraux, patrimoine de tous les hommes ayant une conscience honorable.

Les signataires désiraient élever leur voix devant l'opinion publique espagnole et, énergiquement, devant la représentation de l'empire allemand en Espagne ; mais, désirant éviter des mesures qui restreignent le droit qui les assiste, ils ont décidé de solliciter votre excellence pour qu'elle porte à la connaissance de monsieur l'ambassadeur de l'empire allemand la solennelle protestation du parti socialiste espagnol contre les déportations illégitimes des citoyens pacifiques, que l'on effectue en Belgique, afin que, si cet agent diplomatique l'estime opportune, il la transmette aux autorités de sa nation.

Source : Nuño Aguirre de Cárcer (editor) ; ***La neutralidad de España durante la Primera Guerra Mundial (1914-1918), I. Bélgica*** ; Madrid,

Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación. Centro de Publicaciones ; 1995, (XXXIX-426 p. ; **Biblioteca diplomática española, Sección Fuentes**, N°3) pp. 255-256.

Travail réalisé grâce à la collaboration de María Begona Ibáñez Ortega, Josefina Meseguer et Fernando Reigosa.

© 2017, Bernard GOORDEN, pour la traduction française

Notes de Bernard Goorden.

Il a été reproduit dans « *La déportation d'ouvriers belges en Allemagne. Action de Villalobar* », chapitre 16, extrait et traduit d'après Álvaro LOZANO, ***El marqués de Villalobar. Labor diplomática 1910-1918*** (Madrid, Ediciones El Viso ; 2009). Travail abondamment documenté (notes, hyperliens) :

<http://www.idesetautres.be/upload/ALVARO%20LOZANO%20DEPORTATION%20OUVRIERS%20BELGES%20EN%20ALLEMAGNE%201916-1917%20LABOR%20DIPLOMATICA%20MARQUES%20VILLALOBAR.pdf>